

FOOT À SIX

RÉGLEMENTATION



Responsables d'épreuve :

DSF	Thomas	SOUBRE	06 29 98 40 44	tomasoubre@gmail.com
FC OLBY	Gaëtan	MICHELET	07 86 39 23 75	gaetan.michelet@gmail.com
Sancy Chavanon Foot	Julien	GATIGNOL	06 08 18 19 93	561027@laurafoot.org
Sancy Chavanon foot / Sancy Artense foot	Jérémy	ROSSI	06 16 63 56 33	rossi390@laposte.net
Entente Vallée de la Dordogne	Kevin	DE ALMEIDA	06 65 55 37 01	rossi390@laposte.net

Article 1 – Modalités de l'épreuve

Rappel des catégories :

- 10-14 ans (Mixte)
- 15 ans et + (Mixte)

Composition d'équipe :

- Nombre joueurs : minimum 6 / maximum 8
- Nombre de joueurs par équipe sur le terrain : 6 maximum

L'âge pris en compte est celui à la date de l'épreuve.

L'équipe doit obligatoirement représenter une commune de la communauté de communes Dômes Sancy Artense.

Les membres de l'équipe doivent être résidents, professionnels ou adhérents d'une association de la commune représentée.

Les membres doivent être en mesure de justifier leur âge (pièce d'identité) et leur appartenance (justificatifs divers de domicile) à la commune sur le site de l'épreuve.

Les participants doivent s'assurer auprès de leur médecin traitant de leur santé afin de participer à l'épreuve.

Les participants **doivent obligatoirement** participer avec le t-shirt de la commune représentée et le dossard qui sera fourni par l'organisation.

En cas d'affrontement entre deux équipes de la même commune, les organisateurs pourront mettre à disposition des équipes, un jeu de chasubles qui devra leur être remis à la fin de chaque match.

Tout transfert de joueurs d'une équipe à une autre est interdit !

Les équipes devront se présenter 30 minutes avant le début du tournoi à la table de marque.

Article 2 – Annulation du tournoi

Les organisateurs se réservent le droit, à tout moment, d'annuler l'épreuve en cas d'inscriptions insuffisantes d'équipes, de conditions météorologiques défavorables ou pour toutes autres raisons. Les organisateurs préviendront alors le responsable de chaque équipe.

Article 3 – Inscription des équipes

L'engagement des équipes est composé de la fiche d'inscription définitive dûment renseigné

– Chaque membre de l'équipe doit être inscrit **avant le 30 avril 2024 à minuit.**

En cas de présence de plusieurs équipes au sein d'une même commune, chaque équipe devra être inscrite avec le Nom de la commune et un numéro attribué dans l'ordre d'inscription (ex : OLBY 1 – OLBY 2...)

L'inscription de l'équipe à l'épreuve vaut acceptation du présent règlement par l'ensemble des membres de l'équipe.

Lors de l'inscription, l'équipe devra déterminer un capitaine.

Article 4 – Organisation des épreuves :

La durée totale de l'épreuve : 3h00

La durée de chaque rencontre sera de : 10 minutes

Merci de vous tenir à proximité du terrain sur lequel vous devez jouer dès la fin du match en cours. Tout retard jugé abusif par l'arbitre de la rencontre ou par les organisateurs sera sanctionné par une défaite par forfait (5- 0)

Le nombre d'équipe sélectionnées sera basé sur le critère suivant :

- La phase finale de l'épreuve sera disputée par 8 équipes maximum.
- Pour les phases qualificatives et pour la phase finale, les équipes seront réparties en poule de brassage puis poule éliminatoire

Les matchs seront arbitrés par des personnes au courant des règles spécifiques du tournoi.

Article 5 – Règles :

➤ **Généralité :**

- Les participants devront faire preuve de Fair-Play et de respect envers les autres concurrents et les membres de l'organisation.
- Chaque équipe devra désigner un capitaine qui sera le représentant officiel et le seul à pouvoir interagir avec les arbitres.

➤ **Les règles du jeu sont les suivantes :**

Les organisateurs et les arbitres se réservent le droit d'expulser des joueurs d'un match ou du tournoi en cas de comportement antisportif.

Les décisions des arbitres sont indiscutables. Toute contestation peut se voir sanctionnée d'un carton jaune. 2 cartons jaunes valent un carton rouge.

Un carton rouge vaut expulsion et interdiction de jouer le match suivant.

Les hors-jeu sont comptabilisés seulement à l'intérieur de la surface de réparation couvrant toute la largeur du terrain et sera jugée par l'arbitre.

Toute contestation pourra être sanctionnée. Les tacles sont autorisés, cependant tout tacle dangereux et/ou en retard sera sanctionné par l'arbitre qui n'hésitera pas à attribuer un carton jaune ou rouge au joueur ayant commis la faute, ceci dans le but de préserver l'intégrité physique des joueurs, et le bon esprit du tournoi.

Des changements pourront être effectués lors du match. Il n'y a pas de restrictions particulières.

L'arbitre de la rencontre veillera cependant à ce que ces changements se fassent pendant un arrêt de jeu.

Sur une passe en retrait au pied, le gardien ne peut pas prendre le ballon à la main. S'il le fait, cela se traduira par un coup franc indirect à l'endroit de la faute (place où se trouve le gardien au moment de la prise du ballon à la main).

Les relances du gardien se font à la main, le gardien peut dégager au pied si le ballon est au sol. Sur les coups-francs, le mur est placé à une distance de 6 mètres du ballon. Pour ce qui est de l'équipement, des chaussures de foot à crampons moulés, des chaussettes de foot, des protèges Tibia seront obligatoires.

Un joueur n'ayant pas ces équipements ne sera pas autorisé à jouer.

➤ **Le classement s'effectue comme suit :**

Match gagné :	Trois	Points
Match nul :	Un	Point
Match perdu / forfait :	Zéro	Point

Les critères suivants serviront dans cet ordre à départager les équipes dans le classement

- Goal average particulier (résultat du match entre les deux équipes)
- Meilleure différence de but
- Meilleure attaque
- Séance de tirs au but

Pour les phases finales, en cas d'égalité au bout du temps réglementaire, les équipes joueront une séance de 3 tirs au but. Si les 2 équipes ne sont toujours pas départagées, les tirs au but continueront sur le principe de la « mort subite ».

Pour toute séance de tir au but un joueur ne peut tirer une deuxième fois qu'uniquement si tous les joueurs de son équipe ont déjà tiré.

L'organisation se réserve le droit de modifier la durée des matchs notamment en cas de retard sur le planning.

Article 6 – Récompenses

Les récompenses seront attribuées aux trois premiers de chaque catégorie d'épreuve.

Des récompenses complémentaires pourront-être attribuées selon d'autres critères particuliers.
(fair-play, bonne humeur)

Article 7 – Litige :

Tout litige non prévu par le présent règlement sera arbitré par les organisateurs, seuls compétents.
Les décisions sont sans appel.

Article 8 – Responsabilités :

Chaque capitaine d'équipe est responsable de la bonne tenue, du respect et de la discipline de sa délégation en toutes circonstances.

Le comité d'organisation des JEUX 2024 DSA, organisateur des épreuves, décline toutes responsabilités en ce qui concerne les accidents corporels et matériels ainsi que les risques de vol, dégradations ou tout autre incident pouvant survenir aux participants.

Chaque participant doit, à ce titre, être assuré (assurance personnelle).

Article 9 – Divers

Pour les épreuves, le nombre de finalistes par catégorie sera déterminé selon les critères suivants :

-La durée des phases finale d'une activité devra être de 3h00 maxi.

- a) Pour les épreuves le nombre d'équipes participantes aux phases qualificatives par catégorie, sera déterminé selon les critères suivants :

- La durée des phases qualificatives d'une activité devra être de 3h00 maxi.

De plus, la zone géographique, ou les concurrents participeront aux phases qualificatives sera déterminée par le responsable technique de chaque activité.